

## La « forteresse » Europe commence en Afrique du nord

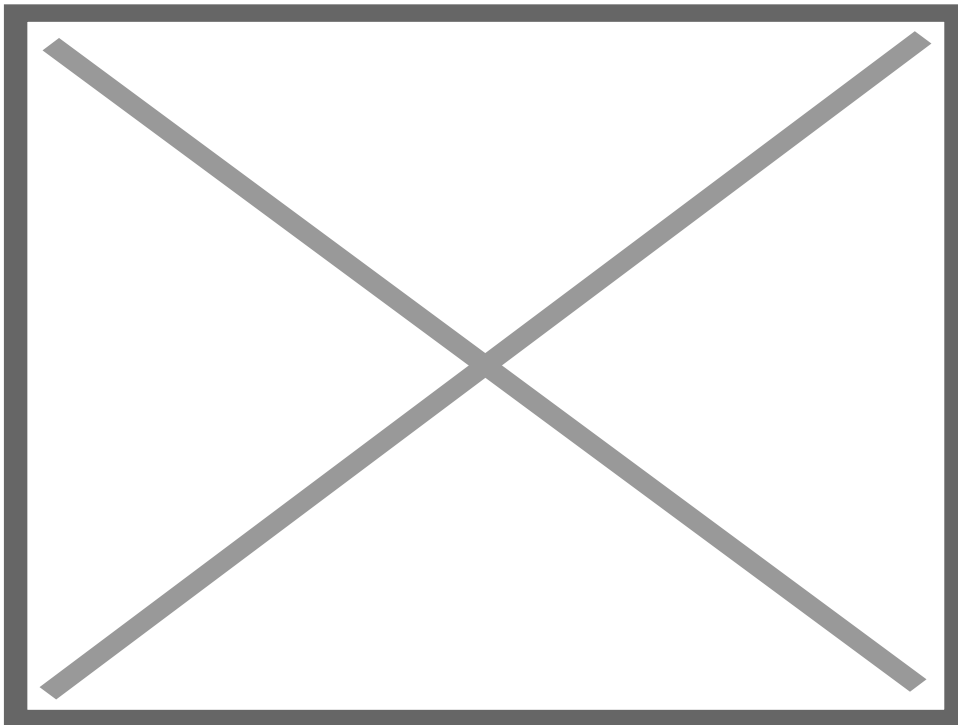
### Description

Cet article, initialement publié dans le quotidien libanais « [safir Arabi](#) » ne traite pas spécifiquement de la Palestine mais il nous a paru intéressant pour mieux comprendre les politiques internationales, liées à la guerre globale et à la paupérisation, qui aboutissent à une gestion coloniale et sécuritaire des situations sociales en crise extrême.

Nous le reproduisons ci-dessous avec l'aimable autorisation du journal en arabe.

à??

Par Salima Mallah, le 16 avril 2017



La « forteresse » Europe s'édifie à marche forcée, et la militarisation de la « défense contre les migrants » s'avère de surcroît être un marché lucratif à l'extérieur mais également à l'intérieur de l'Europe. Clôtures et barbelés ne suffisant plus, il faut développer les technologies de sécurité sur terre et sur mer : drones, chiens-robots, frontières électroniques (caméras thermiques, capteurs, radars et satellites), etc.

Le 3 février 2017, les représentants de l'Union européenne réunis à Malte se sont séparés après avoir entériné un plan d'action destiné à freiner et éventuellement arrêter les arrivées de réfugiés en provenance de Libye principalement. Face à une situation incontrôlable dans ce pays, les dirigeants européens se tournent de plus en plus vers les pays voisins, la Tunisie, l'Égypte et

---

lâ??AlgÃ©rie afin de les pousser Ã respecter ou intÃ©grer les dispositifs de gestion des flux migratoires quâ??ils ont mis en place.

La chanceliÃ©re allemande Angela Merkel a fait personnellement le dÃ©placement pour convaincre les responsables de ces Etats Ã coopÃ©rer moyennant de substantielles aides matiÃ©rielles et financiÃ©res. Si les rencontres nâ??ont pas abouti aux rÃ©sultats escomptÃ©s, force est de constater que les pratiques de contrÃ»le et de rÃ©pression de ces pays se professionnalisent et sâ??adaptent progressivement aux exigences de leurs partenaires du Nord.

Depuis prÃ©s de vingt ans la coopÃ©ration en matiÃ©re de rÃ©pression de lâ??immigration est un aspect important de la politique nord-africaine de lâ??Europe et en particulier de lâ??Allemagne. Les frontiÃ©res du sud de ces pays relÃ©vent de lâ??une de ses prioritÃ©s dâ??autant plus que lâ??instabilitÃ© politique persistante en Libye contraint les rÃ©fugiÃ©s Ã se rabattre sur des traversÃ©es de la MÃ©diterranÃ©e plus longues Ã partir de lâ??Egypte, la Tunisie et lâ??AlgÃ©rie.

La chanceliÃ©re allemande voulait lors de sa tournÃ©e nord-africaine aborder la situation en Libye et la coopÃ©ration dans la lutte contre lâ??immigration clandestine. La visite en AlgÃ©rie du 21 fÃ©vrier a Ã©tÃ© annulÃ©e quelques heures avant le dÃ©collage de lâ??avion en raison dâ??une bronchite du prÃ©sident Bouteflika. A la surprise des responsables allemands qui savent trÃ©s bien que depuis que lâ??Ã©tat de santÃ© du chef de lâ??Etat est chancelant, les rencontres officielles se font avec les membres du gouvernement. Merkel a toutefois rÃ©itÃ©rÃ© son intention de se rendre le plus rapidement possible en AlgÃ©rie. Elle sâ??est rendue Ã©galement les 2 et 3 mars en Egypte et en Tunisie.

### *Une mobilitÃ© mise Ã mal par les politiques migratoires restrictives*

Selon les autoritÃ©s, 25 000 Ã©trangers se trouveraient en situation irrÃ©guliÃ©re en AlgÃ©rie alors que des ONG internationales estiment quâ??ils seraient plus de 100 000. La majoritÃ© des rÃ©fugiÃ©s subsahariens sont originaires du Mali, du Niger, de la GuinÃ©e, du Liberia, du Cameroun ou dâ??autre pays dâ??Afrique de lâ??ouest et ils se concentrent surtout au sud du pays. Jusquâ??Ã prÃ©sent les ressortissants maliens peuvent se rendre en AlgÃ©rie pour 3 mois sans visa, ce qui leur permet, ainsi quâ??Ã dâ??autres migrants munis de faux-papiers, de faire le va-et-vient entre leurs pays et lâ??AlgÃ©rie oÃ¹ ils trouvent des emplois notamment dans le bÃ¢timent et lâ??agriculture.

Si parmi ces derniers un nombre considÃ©rable sâ??installent pour quelques mois ou annÃ©es, dâ??autres travaillent pour pouvoir se rendre en lâ??Europe. Mais lâ??environnement algÃ©rien nâ??est pas trÃ©s accueillant pour des exilÃ©s subsahariens en raison de tensions xÃ©nophobes et des rafles policiÃ©res. La derniÃ©re grande vague dâ??expulsion de migrants a eu lieu en dÃ©cembre 2016, oÃ¹ prÃ©s de 1400 dâ??entre eux en situation irrÃ©guliÃ©re ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s et refoulÃ©s. Les opÃ©rations dâ??expulsion commencÃ©es en dÃ©cembre 2014 auraient touchÃ© 19 270 migrants.

En Tunisie, le nombre de Libyens qui ont fui lâ??intervention militaire occidentale en 2011 est estimÃ© Ã plusieurs centaines de milliers. Ils peuvent se rendre sans visa en Tunisie sur la base dâ??un accord bilatÃ©ral datant de 1973 qui permet aux ressortissants des deux pays de sâ??installer et travailler respectivement dans lâ??autre pays. Si lâ??administration tunisienne complexifie lâ??installation, ces dispositions facilitent tout de mÃªme une certaine mobilitÃ©. En revanche, les dizaines de milliers de travailleurs subsahariens qui ont Ã©galement fui la Libye vers la Tunisie se trouvent dans une situation catastrophique. Lâ??absence de lÃ©gislation sur le droit dâ??asile, le non-respect des dÃ©cisions de protection du HCR, la dÃ©tention en centre de rÃ©tention, les refoulements, le manque dâ??emplois et le racisme, les placent dans une situation prÃ©caire qui pousse nombre dâ??entre eux Ã tenter leur chance vers lâ??Europe.

Le Maroc est un cas singulier dans le sens où il a accordé depuis des années sa législation et sa pratique aux exigences européennes et en particulier espagnoles en fermant par exemple le passage dans les enclaves espagnoles Ceuta et Melilla par, respectivement, une double et triple clôture grillagée de huit et douze kilomètres de long et trois mètres de haut, rehaussée en 2005 à six mètres.

Munies de vidéos caméras, de miradors et de barbelés à lames tranchantes, elles sont quasi infranchissables. Mais l'Etat marocain est également le seul pays de la région à avoir adopté une véritable politique migratoire, toujours en référence aux législations européennes, intégrant la régularisation des sans-papiers, l'accès à la santé et à l'emploi, au moins en théorie. Le Maroc compte entre 10 000 et 20 000 migrants subsahariens irréguliers dont le plus grand nombre sont originaires de pays sans obligation de visa, notamment le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la Guinée.

Annuellement entre 1 000 et 2 000 personnes entrent au Maroc et se retrouvent après expiration de leur droit de séjour sans papiers. En 2014, 25 000 personnes ont obtenu un titre de séjour, et l'opération de régularisation d'octobre en décembre 2016 cible entre 10 000 et 15 000 personnes. Le profil des exilés ne correspond pas du tout à l'identité colportée communément.

La plupart sont arrivés de manière légale avant de devenir clandestins, près de 50 % ont fait des études supérieures et s'installent durablement par obligation ou manque d'alternative même s'ils ne trouvent que des emplois précaires. Cette nouvelle politique de régularisation n'empêche toutefois pas les autorités marocaines à procéder à des arrestations et des refoulements en dehors de tout cadre légal.

Près de cinq millions d'immigrés clandestins vivent en Egypte, la moitié d'entre eux sont des Soudanais. L'UNHCR a pour sa part répertorié plus de 190 000 réfugiés, parmi lesquels 117 000 Syriens, mais le nombre de personnes non enregistrées s'élève à près d'un million. La cote est un lieu de départ privilégié, en particulier vers l'Italie, depuis que la route par la Turquie a été bloquée.

Ce sont principalement des Egyptiens, Syriens, Soudanais, Somaliens, Ethiopiens et Erythréens qui prennent le risque de traverser par la voie centrale de la Méditerranée, route bien que plus longue et dangereuse. Mais le plus grand nombre aspire à passer en Libye.

### ***Externalisation du dispositif législatif répressif européen en Afrique du nord***

La Libye reste en raison du plus grand nombre de réfugiés et migrants qui tentent de traverser la mer à partir de ses côtes la cible principale des politiques migratoires répressives européennes. En 2016 plus de 180 000 personnes sont arrivées par voie maritime en Italie. Plus de 5 000 se sont noyées en Méditerranée. Les Européens redoublent d'efforts pour imposer le plan en dix points à l'égard de Malte qui prévoit notamment le renforcement de la formation des garde-côtes libyens et la fourniture de matériel plus performant ; l'installation de camps de réfugiés ; le financement de retours volontaires dans les pays d'origine ; le contrôle des frontières du sud de la Libye.

Une enveloppe de deux cent millions d'euros est prévue pour la réalisation de ce plan qui se conjugue avec un autre objectif : Les Italiens et les Espagnols par exemple veulent lier la lutte contre l'immigration clandestine et l'exploitation pécuniaire qui a prévalu depuis l'exacerbation de la guerre civile.

Se conformant aux diverses injonctions des dernières décennies, les pays d'Afrique du Nord ont fini par adopter des législations dont le volet répressif vise leurs propres citoyens candidats à l'émigration mais surtout les ressortissants subsahariens pour lesquels l'entrée, le séjour et la sortie irréguliers sont

consid r es comme des infractions p nales. Les nouvelles dispositions introduisent la distinction entre les personnes qui entrent et s journt dans le pays de ceux qui le traversent.

Ent rinant ainsi la notion de personnes en  « transit  »,  labor e   par les Etats europ ens pour susciter la collaboration maghr bine, en se d signant comme les v ritables destinataires des migrants au Maghreb  . Cette notion, plus politique que juridique, sert   contraindre ces Etats   ajuster leurs politiques migratoires en particulier en mati re de sortie du territoire. Ces d parts sont dor navant qualifi s de  « sortie clandestine  » ou d  «  migration ill gale  » ce qui implique que ces pays exigent le visa d entr e pour l Europe, se transformant de ce fait en garde-fronti res suppl tifs.

Les Etats maghr bins se servent quant   eux de la notion de  « transit  » pour stigmatiser les migrants qui en r alit  ne seraient que de passage et pour lesquels une clarification de statut serait inutile. Cette interpr tation entra ne une violation du droit international car si l entr e et le s jour sont r gis par les lois du pays, la sortie est un droit fondamental inscrit dans plusieurs textes internationaux.

L alignement des politiques migratoires des pays d  Afrique du Nord sur les exigences europ ennes concerne  galement la question de la r admission des personnes refoul es qu elles soient ressortissantes ou de passage sur leurs territoires. Le principe des conventions de Dublin relatives   la  « d termination de l Etat responsable de l examen d une demande d asile en Europe  » est transpos e aux pays du Maghreb alors m me que leurs politiques d asile   malgr  les injonctions europ ennes   n ont pas  t  r form es. M me l octroi de statut de r fugi  par le HCR pr sent dans tous ces pays n est pas suivi de garanties notamment de protection des personnes concern es.

Dans le cas de la Tunisie, du Maroc et de l Egypte le principe de r admission des propres ressortissants est inscrit dans les accords d association entre chaque pays et l Union europ enne, pour l Alg rie ces derniers accords couvriront m me  « la r admission de ressortissants d autres pays  . Si l Alg rie par exemple refuse (encore) de reprendre les r fugi s/migrants autres que ses ressortissants en situation irr guli re en Europe, le Maroc le pr voit et organise les refoulements vers les pays d origine. L Alg rie quant   elle a pass  un accord avec le Niger pour extradier d but d cembre 2016 des personnes en situation irr guli re.

Pr s de 900 personnes de nationalit s diverses ont  t  expuls es de Tamanrasset par bus vers Agadez, o  se situe un camp consid r  comme un  « centre pilote  , financ  par l Union europ enne, o  l Organisation internationale pour les migrations (OIM) exerce des fonctions d information, de dissuasion et de rapatriement. En 2015 plus de 100 000 personnes ont transit  par ce camp en route pour la plupart vers la Libye. Pour contourner les longues proc dures d identification, l Union europ enne pourrait, dans l avenir, appliquer plus r guli rement le  « laissez passer europ en   qu elle a adopt  en catimini en octobre 2016 et qui permet aux Etats membres d expulser une personne sans attendre son identification par le pays  « tiers   dont elle est suppos e  tre originaire.

De plus, les nouvelles dispositions incluses dans ces lois relatives   l entr e et au s jour des  trangers, et   l  migration et l immigration irr guli res pr voient la criminalisation du  « d lit de solidarit   . Tout acte d assistance aux migrants en transit sur le territoire ou en d part vers l Europe est passible de peines de prison et de lourdes amendes.

En Alg rie,  « toute personne qui directement ou indirectement, facilite ou tente de faciliter l entr e, la circulation, le s jour ou la sortie de fa on irr guli re d un  tranger sur le territoire alg rien   risque une peine de deux   cinq ans d emprisonnement. En Tunisie est puni de  « trois ans d emprisonnement et d une amende de huit mille dinars quiconque aura renseign , con su, facilit ,

aidé ou se sera entremis ou aura organisé par un quelconque moyen, même à titre bénévole, l'entrée ou la sortie clandestine d'une personne du territoire tunisien ». Les peines sont encore plus lourdes pour avoir hébergé, caché ou transporté un étranger en situation irrégulière. Le parlement égyptien, pour sa part, a adopté en octobre 2016 une loi pour s'opposer contre le « trafic illégal de migrants », prévoyant une peine de 25 ans d'emprisonnement et une amende de 500 000 livres égyptiennes (32 130 dollars).

Ce texte qui ne fait pas la distinction entre immigration clandestine et traite d'êtres humains ne prévoit pas de condamnations pour les victimes du trafic ou les migrants illégaux mais ces derniers doivent être renvoyés dans leur pays d'origine quel que soit le danger qu'ils y encourent.

Depuis près de vingt ans les politiques migratoires des pays d'Afrique du nord sont dans la ligne de mire de l'Union européenne. Dès les accords d'association conclus avec la Tunisie, le Maroc et l'Algérie respectivement entrés en vigueur en 1998, 2000 et 2005 incluaient impératif de lutte contre l'immigration clandestine vers l'Europe dont le but est le traitement externalisé avant même la possibilité d'obtention de l'asile et de l'immigration vers le nord. Depuis, bien d'autres accords ont renforcé cette tendance tandis que les Européens accompagnent activement sur le terrain la lutte contre les migrants et les réfugiés.

### *Militarisation des frontières avec l'aide des Occidentaux*

Alors que les négociations avec des responsables libyens vont bon train pour endiguer le passage par la Méditerranée, les Européens sont conscients que la guerre civile ne permet pas pour l'instant d'endiguer durablement les départs des côtes libyennes. Ils estiment également qu'en raison du chaos constant de plus en plus de réfugiés vont tenter d'atteindre l'Europe par la Tunisie, l'Égypte ou l'Algérie. Pour parer à ce problème, ils considèrent qu'il est nécessaire, malgré l'arsenal juridique mis en place, mais à leurs yeux insuffisamment appliqué par ces Etats, d'éviter en amont que les migrants n'entrent dans ces pays.

Si la tournée nord-africaine de la chancelière allemande Angela Merkel a débüté avec un raté en Algérie, la coopération engagée depuis 2008 entre les deux pays est bien établie notamment dans le domaine de l'armement militaire qui sert notamment au contrôle des frontières. Un accord important entre les deux pays d'un montant total de 10 milliards d'euros incluant la livraison de deux frégates par ThyssenKrupp a été conclu. L'objectif est de renforcer l'armée algérienne notamment dans la sécurisation de ses 6 300 km de frontières au Sud et 1000 km de frontières maritimes.

Plusieurs partenariats entre des sociétés algériennes, le ministre de la défense et des sociétés allemandes dans le domaine militaire ont été engagés. L'usine de la société Rheinmetall Algérie de montage de chars à roue qui doit produire 1 000 chars a vu le jour en 2014 à Ain Smara près de Constantine. Le personnel qualifié a été formé en Allemagne. Ces chars de type « Fuchs 2 » sont utilisés aux frontières et dans la « lutte contre le terrorisme » depuis mi-2016. La production de véhicules de transport de type « Multi-Role Vehicles » de Daimler, des Unimogs et d'autres camions militaires Mercedes sont dorénavant montés en Algérie par la société SAPPL-MB à Rouiba et Tiaret. Les installations de radar, les appareils de communication et les caméras infra-rouge sont également produits dans le pays par une joint-venture créée en 2012 entre la société commune algérienne de fabrication de systèmes électroniques (Scafse) et la Deutsche Elektronik Gesellschaft 1/4r Algerien mbH (Degfa).

Cette coopération a un coût que pour le moment les Allemands n'ont pas encore payé : la mise en application de la clause de l'accord d'association prévoyant la réadmission des Allemands ou autres ressortissants passés par ce pays. Le ministre de l'Intérieur allemand affirme que 13 000 Allemands seraient entrés en Allemagne en 2015, une partie seulement d'entre eux ont présenté une demande d'asile. Le nombre d'Allemands en situation irrégulière serait nettement plus élevé. Les autorités allemandes ont promis d'accueillir les identifications de sans-papiers mais ne veulent ni reprendre les migrants étrangers, ni installer de camps.

En Tunisie, Angela Merkel a eu des entretiens le 3 mars 2017 avec le Président et le Premier ministre à propos des reconduites de Tunisiens vers leur pays et les mesures à prendre pour éviter l'immigration vers l'Europe. Un accord a été conclu pour le refoulement individuel et groupé de ressortissants tunisiens sans statut légal en Allemagne. En contrepartie, celle-ci paie 250 millions euros d'aide au développement en matériel de sécurité. Les autorités tunisiennes ont promis d'accueillir les procédures et s'engagent à identifier en un mois mille cinq cent sans-papiers tunisiens. La coopération entre les deux pays s'étend également aux aspects « sécuritaires ».

Les autorités tunisiennes ont organisé à partir de l'été 2015 une levée de terre et une tranchée pour empêcher les passages à partir de la Libye. Les Allemands livrent la technologie permettant de mieux contrôler les frontières et forment la police des frontières dans la reconnaissance de faux papiers, les patrouilles, la détection d'explosifs, les techniques d'interrogatoires de suspects, l'utilisation de caméras thermiques infrarouge etc.

Ils ont également promis un soutien pour le système de contrôle électronique et la livraison d'un système de radar tandis que de nouveaux véhicules ont amélioré la mobilité des policiers. Alors que les Tunisiens veulent bloquer les entrées de combattants, leurs homologues cherchent à éviter les départs de migrants vers les ports libyens. Depuis 2015, la police allemande a installé un « bureau de projet » à Tunis pour renforcer cette coopération. Berlin pousse à l'installation de camps de rétention où les réfugiés déposeraient leur demande d'asile pour un pays de l'UE. Pour le moment les autorités tunisiennes n'envisagent pas de reprendre des réfugiés originaires d'autres pays et en conséquence refuse d'aménager des camps de rétention.

Angela Merkel qui s'est rendue le 2 mars pour les mêmes raisons « sécuritaires » en Egypte, a rencontré le Président al-Sissi à qui elle a promis un crédit de 500 millions d'euros. La coopération entre les deux pays a été scellée en juillet 2016 par un « accord de sécurité » qui selon une déclaration du gouvernement allemand permet une relation excellente et confiante avec le service d'investigation des services de renseignements intérieurs égyptiens (National Security Service, NSS) mettant en relief son importance stratégique.

La collaboration avec le service des renseignements extérieurs serait également très fructueuse. En Egypte comme ailleurs, le contrôle des frontières est au centre des préoccupations allemandes. Ainsi les formations de policiers de frontières ainsi que des stages pour des agents du NSS ont été organisés en Egypte et en Allemagne. Comme pour les deux autres pays, du matériel militaire est vendu pour permettre un contrôle plus efficace. Le Caire a déjà commandé un satellite de communication militaire du consortium Thales Alenia Space (français) et Airbus Space, tandis que les Allemands ont vendu quatre sous-marins.

Les Européens, dirigés par l'Allemagne, ont engagé d'importants moyens financiers et matériels dans une approche militaro-policière à court terme en s'appuyant essentiellement sur des régimes autoritaires. Les dictatures, les rapports néocoloniaux entretenus par les Etats du nord, les guerres, l'exploitation des hommes et des femmes et des ressources contraignent les gens au départ vers des horizons

supposés meilleurs. Et comme dit Wissam : « Lorsque vous êtes en danger de mort, peu importe que vous empruntiez telle ou telle route, vous voulez simplement atteindre votre but par tous les moyens. »

Source: <http://arabi.assafir.com/Article/218/8001>

**date création**

2017/04/25